**ANNEXE SIGNATURE**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRISCOLAIRES DE BRIE-ET-ANGONNES**

**2021-2022**

Par votre signature, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté l’ensemble des règles stipulées dans le règlement intérieur daté du 03/07/2020, consultable sur [http://www.brie-et-angonnes.fr/](http://www.brie-et-angonnes.fr/vie-locale/scolarite-et-petite-enfance/periscolaire/) (Rubrique Portail Famille) et en mairie.

Par ailleurs, vous certifiez que vos enfants sont couverts par une assurance extrascolaire.

Cette dernière page est à retourner en mairie sous forme physique ou par scan.

NOM :

Prénom :

Numéro allocataire CAF :

Nom, prénom et niveau enfant 1 :

Nom, prénom et niveau enfant 2 :

Nom, prénom et niveau enfant 3 :

Nom, prénom et niveau enfant 4 :

Signature des responsables légaux de l’enfant : Le………………………………………….

A…………………………………………..